



STATEMENT OF THE EUROPEAN UNION
BY H.E. AMBASSADOR LUIS VASSY
PERMANENT REPRESENTATIVE OF FRANCE TO THE OPCW
AT THE 99th SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL
(The Hague, 8-11 March 2022)

Agenda item 6 - Ukraine

I have the honour of speaking on behalf of the European Union (EU).

Mrs. Chairperson,

The European Union condemns in the strongest possible terms the Russian Federation's unprovoked and unjustified military aggression against Ukraine. By its illegal military actions, Russia is grossly violating international law and the principles of the UN Charter and undermining European and global security and stability. Russia bears full responsibility for this act of aggression and all the destruction and loss of life it will cause. It will be held accountable for its actions. The European Union demands that Russia immediately ceases its military actions, unconditionally withdraws all forces and military equipment from the entire territory of Ukraine and fully respects Ukraine's territorial integrity, sovereignty and independence within its internationally recognised borders.

In this context, the European Union wishes to denounce unfounded statements by Russian officials on allegations to commit provocations with chemical components in Ukraine. These declarations are unjustified and form part of a Russian strategy of disinformation and information manipulation, which we condemn.

Mrs. Chairperson,

The Permanent Representation of Ukraine sent the Note Verbal n° 61219/30-196/50-3 to the Technical Secretariat on 27th February 2022.

The Member States of the European Union have responded collectively to this Note Verbal, by expressing their serious concerns, at the information that the Russian armed forces may be preparing “false flag” provocations in Ukraine, using chemicals, including blowing up industrial tanks with chemicals, involving the exposure of population to dangerous chemicals.

Such provocations or false accusations by Russia would be irresponsible and could have grave humanitarian consequences, for the Ukrainian population as well as for the environment. In the event of incident, Russia, alone, would be held responsible.

The European Union emphasises the absolute prohibition on the use of chemical weapons in any context and further emphasises that those who use chemical weapons will be held to account.

As you have invited me, I would like to say that the information manipulation and provocations in the chemical domain weaken our Convention and our Organisation.

Mrs. Chairperson,

I thank you and request that this statement be considered an official document of this session of the Executive Council and be posted on Catalyst as well as on the OPCW public site.

* * *



**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE
PRONONCÉE PAR S. E. M. LUIS VASSY, AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AUPRÈS DE L'OIAC
À LA 99^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF
(La Haye, 8 – 11 mars 2022)**

Point 6 de l'ordre du jour – l'Ukraine

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne.

Madame la Présidente,

L'Union européenne condamne dans les termes les plus énergiques l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Par ses actions militaires illégales, la Russie viole de manière flagrante le droit international et les principes de la Charte des Nations Unies et sape la sécurité et la stabilité européennes et mondiales. La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression et de toutes les destructions et pertes de vies humaines qu'elle causera. Elle sera tenue responsable de ses actes. L'Union européenne exige que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Dans ce contexte, l'Union européenne souhaite dénoncer les déclarations infondées de responsables russes notamment concernant des allégations de provocations à l'aide d'agents chimiques en Ukraine. Ces déclarations sont injustifiées et font partie d'une stratégie de désinformation et de manipulation de l'information de la part de la Russie que nous condamnons.

Madame la Présidente,

La Représentation permanente de l'Ukraine a adressé au Secrétariat Technique la Note verbale portant la référence n° 61219/30-196/50-3, le 27 février 2022.

Les Etats membres de l'Union européenne ont répondu collectivement à cette Note verbale en exprimant leurs vives préoccupations quant à l'information selon laquelle les forces armées russes pourraient préparer une opération maquillée dans le but d'être mensongèrement attribuée à la partie ukrainienne, en utilisant des produits chimiques, y compris par l'explosion de réservoirs industriels remplis de produits chimiques, impliquant l'exposition des populations à des produits chimiques dangereux.

De telles provocations ou accusations mensongères de la Russie seraient irresponsables et pourraient avoir de graves conséquences humanitaires, pour la population ukrainienne comme pour l'environnement. En cas d'incident, la Russie, seule, en porterait la responsabilité.

L'Union européenne insiste sur l'interdiction absolue de l'utilisation d'armes chimiques dans n'importe quel contexte et souligne en outre que ceux qui utilisent des armes chimiques seront tenus responsables.

Puisque vous m'y invitez, je voudrais dire que les manipulations de l'information et les provocations dans le domaine chimique affaiblissent notre Convention et notre Organisation.

Madame la Présidente,

Je vous remercie et demande à ce que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil exécutif et soit diffusée sur Catalyst ainsi que sur le site public de l'OIAC.

* * *